

La Randonnée de la Maremma

Descriptif

Dans une des plus belles campagnes du monde, cette randonnée parcourt 160 km entre le cœur de la Toscane et la Maremma, célèbre pour ses "cow boys", les butteri, qui veillent à l'élevage des vaches maremmanes aux cornes impressionnantes.

Les chevaux sont des apaloosas, des quarter horses, des chevaux italiens, les selles sont des selles western.

Cette randonnée est décrite pour l'itinéraire du nord vers le sud, cette randonnée peut aussi être effectuée dans l'autre sens.

Des extensions de séjour sont possibles sur demande.



Programme

Jour 1 : vol vers Rome. Accueil à l'aéroport et transfert à Castell'Azzara. Attribution des chevaux, rencontre avec les guides et le groupe, description du programme de la semaine. Dîner et nuit à l'agriturismo.

Jour 2 : après le petit déjeuner, nous montons en carrière pour faire connaissance avec nos chevaux. Puis nous démarrons la randonnée en direction de la rivière Fiora. Nous la traversons et poursuivons à travers des collines jusqu'à notre premier agriturismo à Catabbio pour le dîner et la nuit.



Jour 3 : nous quittons la vallée de la Fiora et atteignons le site antique de Saturnia, célèbre pour ses thermes étrusques et ses sources d'eau chaude à 37°. Selon la météo, pique-nique aux cascades suivi d'une trempette, ou poursuite vers la nécropole étrusque de Puntone pour le pique-nique. Puis nous poursuivons le long de la Stellata jusqu'à son confluent avec l'Albegna, que nous suivons jusqu'à notre agriturismo pour les deux prochaines nuits.

Jour 4 : nous longeons la rivière Albegna jusqu'à un site où nous pouvons nous baigner avec les chevaux. Nous retournons à notre agriturismo pour le déjeuner suivi d'une après-midi de farniente. En cas de météo ne permettant pas de nager avec les chevaux, nous chevauchons jusqu'au site étrusque de Ghiaccioforte.

Jour 5 : nous quittons la vallée pour atteindre la Maremma. Nous passons les collines de Scansano et ses vignes du vin Morellino. Dans l'après-midi, nous atteignons notre agriturismo à Montiano pour une dégustation de vin et un délicieux dîner toscan.

Jour 6 : nous chevauchons vers la côte et pénétrons dans le Parc de la Maremma. Déjeuner dans une ferme bio à Albarese qui produit un excellent fromage pecorino. Puis nous poursuivons dans le maquis méditerranéen en passant par les jolies ruines de l'abbaye San Rabano.

Jour 7 : nous repartons dans le Parc de la Maremma, où nous trouvons des chevaux et vaches maremmiani. Nous traversons une forêt de pins et poursuivons sur les plages de Collelungo puis Marina di Albarese. Pique-nique en forêt et possibilité de bain de mer. Puis nous retournons à l'agriturismo où nous laissons les chevaux. Retour à Castell'Azzara en minibus pour notre dernier dîner.

Jour 8 : transfert à Rome pour le vol du retour.

La semaine suivante, la randonnée se déroule dans l'autre sens, depuis la Maremma jusqu'à Castell'Azzara.



Départ	Retour	Prix hors vols
3.10.2026	10.10.2026	2 200 €
10.10.2026	17.10.2026	2 200 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langues	Confort
Anglais - Italien	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante dans la campagne toscane. Hébergements en confortables gîtes ruraux ("agriturismi"). Les bagages sont transportés d'étape en étape par le véhicule d'intendance.

Bagages

Sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T-shirts, veste ou blouson imperméable, tenue de détente, babouches, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, vos médicaments habituels, crème solaire, gourde, couteau (impérativement dans le bagage de soute), appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Grosseto, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : avril 7-18°, mai 11-23°, juin 15-27°, juillet 17-31°, août 18-31°, septembre 15-27°, octobre 12-21°.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité suffit.

Acheminement et transferts

Les transferts depuis les aéroports de Rome Fiumicino ou Rome Ciampino coûtent 260€ A/R, à régler avec l'inscription. Pour Fiumicino, atterrir le jour 1 avant 15h et décoller le jour 8 après 13h30. Pour Ciampino, atterrir le jour 1 avant 14h et décoller le jour 8 après 14h30.

Autre solution plus économique : le train entre Fiumicino Aeroporto et la gare de Chiusi Chianciano Terme (20€, 2h30 de trajet avec Trenitalia) et un transfert (40€ A/R) est organisé entre la gare de Chiusi et l'agriturismo le jour 1 à 18h30.

Prix

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 4 cavaliers pour un maximum de 8 cavaliers.

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en agriturismo, tous les repas.

Le prix ne comprend pas les billets d'avion, l'assurance multirisque, les transferts, les pourboires, les dépenses personnelles.

Pour les cavaliers souhaitant des chambres individuelles, le supplément est de 190 € par semaine.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, de laisser un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Le poids maximum est de 90 kg pour cette randonnée.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèque à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix hors vols de la randonnée, plus la partie non-remboursable du billet d'avion et l'éventuelle prime d'assurance.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

